

**PROJET
PÉDAGOGIQUE
DE
L'EXTRASCOLAIRE
DE TRIE-SUR-BAÏSE**



2022 / 2023

Sommaire

I) L'organisme

- a) La Communauté des Communes.4
- b) Le site d'accueil extrascolaire (aux vacances) de Trie sur Baïse..... 5
 - ★ La Maison Enfance Jeunesse (MEJ)
- c) L'équipe d'animation.7
 - ★ La coordinatrice
 - ★ La directrice/adjoint de direction
 - ★ Les animateurs
 - ★ L'agent d'entretien et de restauration

II) Fonctionnement de l'accueil

- a) Présentation des différents temps d'accueil extrascolaire.8
 - ❖ L'accueil le matin
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ❖ Organisation d'une journée type
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ❖ Le temps du repas
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ❖ Le temps de sieste
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ❖ L'accueil du soir
 - ★ Le goûter
 - ★ Après le goûter
 - ✓ Qui fait quoi ?
 - ❖ Les activités proposées
 - ✓ Qui fait quoi ?
- b) Inscriptions, réservations et annulations.13
 - ✚ Pour les vacances
 - ★ Les inscriptions
 - ★ Les annulations
 - ★ Les absences
 - ★ Fermeture de l'accueil
 - ✚ Taux d'encadrement
 - ✚ Dossier d'inscription

c) Le public : ses besoins et ses intérêts.....	15
d) Le transport.	17
e) L'hygiène et la santé.	17
f) Le budget.	18
g) La tarification.	18

III) Notre action jeunesse

a) Projet éducatif de la CCPTM.....	18
❖ Objectif transversal	
❖ Objectifs généraux	
b) Le projet éducatif territorial de la CCPTM.	19
❖ Les enjeux	
c) Le projet pédagogique de l'équipe d'animation.	19
❖ Le constat	
❖ Les objectifs	
↳ Définition d'un objectif général	
↳ Définition d'un objectif spécifique	
↳ Définition d'un objectif opérationnel	
↳ Définition d'un moyen	
d) L'évaluation.	22
↳ Définition d'un critère d'évaluation	
↳ Définition d'un indicateur d'évaluation	
↳ Définition d'un outil d'évaluation	
e) La communication.	25
f) Les principaux partenaires.	25
g) Annexes.	26
1. Cahier des températures	
2. Cahier de l'infirmier	
3. Règlement commun à la cantine scolaire, aux ALAE et à l'ALSH	

Préambule.

Ce projet pédagogique, à vocation annuelle, est établi par le directeur conformément à la réglementation en vigueur à l'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs (ACCEM). Il est amené à évoluer en fonction des changements et évolution de l'accueil.

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec le personnel d'animation de l'accueil en question.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de nos actions.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches et intentions pédagogiques. Les préoccupations ainsi que les attentes de l'organisateur y sont repérées.

I) L'organisme.

a) La communauté des communes.

Dans le cadre de l'application de la loi NOTRE, les deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), à savoir la Communauté de Communes du Magnoac et celle du Pays de Trie ont fusionné, le 1er janvier 2017, en un seul EPCI : la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (appelée « CCPTM »).

Située en ZRR (zone de revitalisation rurale) dans la région Occitanie et plus précisément dans le nord du département des Hautes Pyrénées, ce nouveau territoire comprend désormais 50 communes pour une population légale au 1^{er} janvier 2019 de 6 889 habitants répartie sur 330.2 km, soit une densité moyenne de 21,80 hab/km² qui marque le caractère rural de ce territoire.

La Communauté de Communes, présidée par M. BARTHE Gérard, a la « compétence école » depuis sa création. Elle a repris en gestion directe les activités périscolaires et les accueils de loisirs.



Adresse postale :
Communauté des
Communes du Pays de Trie
et du Magnoac
31, place de la mairie
65220 Trie-sur-Baïse
Tel : 05 62 35 06 09
Fax : 05 62 35 45 14

b) Le site d'accueil extrascolaire (aux vacances) de Trie/Baïse

★La Maison Enfance Jeunesse (MEJ).



Adresse postale :

Maison Enfance Jeunesse
11, rue des écoles
65220 Trie-sur-Baïse
Tel : 05.62.93.41.66
Tel : 06.75.52.95.43

La MEJ est composée de plusieurs espaces :

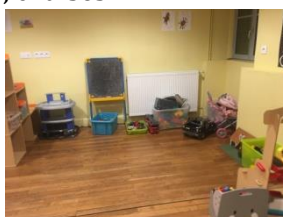
A l'extérieur :

- Un espace vert sécurisé avec toboggan, des structures (tunnels, escalade...), des tables, un composteur...



Au rez-de-chaussée :

- Une salle pour les 3-6ans avec un coin repos avec livres et canapés, un espace dinette, jeux de construction, garages, activités, tables, chaises...



- Un couloir avec des porte-manteaux, pochettes de rangement, point d'eau...
- Un espace couchette



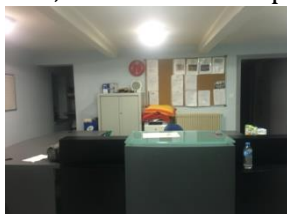
- Des toilettes séparées adaptées pour les plus petits, lavabos..., un autre point « toilettes » pour les plus grands



- Une grande salle de restauration équipée de frigo, lave-vaisselle, micro-ondes, évier, tables chaises... séparable par un rideau accordéon



- La salle d'entrepôt du RPE (relais petite enfance)
- Un bureau administratif (ordinateur, dossiers d'inscriptions, PAI, réglementation, affichage...)



- Un sas où se trouvent des tapis de sol, une bibliothèque, des éléments de motricité...
- Un autre coin « toilettes » pour les plus grands
- Un lieu de stockage de produits fermé à clé.



A l'étage :

- Une salle pour les plus de 6 ans avec un coin repos avec livres et canapés, un espace dinette, jeux de construction, garages, activités, tables, chaises, téléviseur, coin pour les éléments de motricité...
- Des toilettes avec point d'eau



- Deux salles réservées aux adolescents

c) L'équipe d'animation.

Nom	Prénom	Fonction	Diplômes	Lieux d'intervention
FOURTEAU	Christine	Coordinatrice Directrice multi-sites	BAFD Examen professionnel animateur principal 2 ^{ème} classe PSC1	MEJ
MONIER	Emilie	Directrice adjointe ALSH péri et extrascolaire/Animatrice	BAPAAT PSC1	MEJ
SIERO- MICHET	Léa	Animatrice	BTS GPN	MEJ
GOUZENNE	Aurélie	Animatrice	BAFD BAFA PSC1	MEJ
GENSON	Maria	Animatrice	Non diplômée PSC1	MEJ
MONTEIL	Valérie	Animatrice	Non diplômée PSC1	MEJ
BARTHE	Morgane	Animatrice	Cap petite enfance PSC1	MEJ
POCINO	Marilyn	Agent d'entretien et de restauration	Non diplômée PSC1	MEJ

Chacune a une mission, des tâches et des devoirs, mais nous devons tous nous réunir autour d'un même rôle, celui de rendre nos temps d'accueil les plus constructifs et agréables possibles aux enfants.

Pour ce faire voici un petit rappel des missions de chacune :

***La coordinatrice :**

Elle élabore le projet éducatif avec les élus, le PEDT avec différents partenaires (élus, parents, associations...). Elle organise, met en œuvre et évalue les politiques enfance-jeunesse et éducation.

Elle assiste et conseille les élus, développe et anime les partenariats. Elle communique et valorise les structures enfance-jeunesse.

Elle gère l'équipe de toutes les structures, le service et le budget global.

Elle a un rôle formateur auprès de l'ensemble de l'équipe.

***La directrice/adjoint de direction :**

Sous la responsabilité de la coordinatrice, elle met en œuvre le projet éducatif de la structure organisatrice. Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe, est la garante de son application et assure la sécurité de chacun. Elle est responsable de tout ce qui relève du budget de la structure dont elle est responsable. Elle a la responsabilité morale et pénale des enfants affectés sur les différents temps d'accueil. Elle s'occupe des relations extérieures (partenaires, communes, SDJES, familles...). La directrice est aussi animatrice, elle mène des activités avec son équipe d'animation et doit être un exemple pour les enfants et les animateurs.

*Les animateurs :

Ils sont sous la responsabilité du directeur. Ils adhèrent aux orientations des projets pédagogiques et éducatifs et les appliquent. Leur travail s'inscrit dans une démarche de travail en équipe, de partage de connaissances, de communication. Ils participent à l'élaboration de la vie quotidienne et collective. C'est la personne du collectif adulte qui se trouve le plus souvent auprès des enfants, de leurs désirs et de leurs besoins. Grâce à un travail en équipe, les besoins de l'enfant seront pourvus à tout moment au travers particulièrement des activités proposées. Ils doivent considérer l'enfant comme un être unique et établir une relation de confiance et de communication avec tous les enfants en respectant leur pudeur et en étant impartial. Ils doivent aussi les aider à faire par eux-mêmes et à ne pas agir à leur place. Ils représentent pour les enfants l'adulte référent. Ils mènent des ateliers avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Enfin, ils assurent la sécurité physique, affective et morale des enfants sur tous les temps d'accueil.

*L'agent d'entretien et de restauration :

Il est sous la responsabilité du directeur. Il adhère aux orientations des projets pédagogiques et éducatifs et les applique. Il est garant de l'hygiène des locaux et des temps de restauration. Il s'assure de la bonne température des consommations et du respect des normes de maintien au chaud, de transport des repas, du port de la coiffe, des gants, d'une tenue de travail adaptée...

Il est aussi responsable de la sécurité des enfants en tenant compte de la mise sous clé des produits d'entretien et de leur bonne utilisation.

Il doit également adapter son langage, sa posture, son professionnalisme en adéquation avec les objectifs des projets (éducatif et pédagogique) de la structure.

Pour finir, il s'assure que les enfants disposent de tout le nécessaire (savon, essuie-mains, papier toilettes, linge...).

II) Fonctionnement de l'accueil.

a) La Présentation des différents temps d'accueil extrascolaire.

L'offre d'accueil est proposée de 7h30 à 18h30 aux enfants de 3 ans révolus jusqu'à 12 ans du territoire de la CCPTM.

❖L'accueil du matin :

L'arrivée des enfants est échelonnée entre 7h30 et 10h.

L'accueil du matin se fait dans la salle des 3-6 ans jusqu'à 8h pour les deux tranches d'âge. Le groupe d'âge se sépare dès l'arrivée de Maria à 8h. Les enfants de plus de 6 ans rejoignent leur salle à l'étage.

Ce temps d'accueil est un moment essentiel de la journée. Outre le fait de noter la présence des enfants sur le logiciel ICAP, nous privilégierons des moments calmes avec les enfants.

Sur ce temps d'accueil nous mettons en place des ateliers de jeux libres (ludothèque, lecture, coloriage...) dans le but de respecter le rythme de chacun.

Ce moment est aussi un temps d'échanges avec les parents. Les enfants peuvent prendre une collation prévue par la famille.

✓ Qui fait quoi ?

Le planning de l'équipe diffère à chaque période de vacances. Aurélie n'est présente que sur une semaine pour les petites vacances

Émilie arrive sur les lieux à 7h30 et accueille les premières arrivées d'enfants de 3 ans à 12 ans dans la salle des 3-6ans.

Une animatrice part à l'étage avec les plus grands.

Dès l'arrivée d'une autre animatrice, cette dernière prend le groupe d'Emilie et gère le lavage des mains, le passage aux toilettes. Emilie réalise le pointage sur le logiciel ICAP à 10h avant le début des activités.

❖Organisation d'une journée type:

7h30-9h30 :	Arrivée échelonnée des enfants, temps calmes : chants, jeux d'éveil, jeux de société...
9h30 :	Passage aux toilettes, lavage des mains
10h :	Début des activités proposées selon le programme
11h45 :	Passage aux toilettes, lavage des mains
12h :	Départs et arrivées échelonnés des enfants inscrits à la demi-journée, au repas...
12h15 :	Temps de repas
13h :	Pour les - de 6 ans : temps calmes et sieste proposée à partir de 13h15 (réveil échelonné jusqu'à 15h45 maximum) Pour les + de 6 ans : temps calmes
13h30-14 h :	Départs et arrivées échelonnés des enfants inscrits à la demi-journée, au repas...
14h :	Début des activités proposées selon le programme
15h45 :	Passage aux toilettes, lavage des mains
16h-16h30 :	Bilan de la journée avec les enfants et goûter
16h30-18h30 :	Temps calmes : jeux, coloriage, activités manuelles... Départs échelonnés des enfants

✓ Qui fait quoi ?

Deux animatrices prennent en charge le groupe des enfants de moins de 6 ans jusqu'à 10h. Deux autres animent les plus grands ou regroupent tous les âges selon le nombre d'inscrits jusqu'à 10h.

Emilie part à 10h effectuer le pointage sur ICAP.

Selon les compétences des animatrices, le même type d'activités peut être mené par la même personne sur l'ensemble de la journée. Cela veut dire que toutes les tranches d'âge viendront vers l'animatrice compétente.

Autre cas de figure, les animatrices restent avec le même groupe d'âge toute la journée et animent la totalité des animations proposées à ce groupe.

Dernière possibilité, l'activité est menée par un prestataire extérieur. L'équipe pédagogique encadre et assure la sécurité du groupe.

❖Le temps du repas:

La restauration est assurée par la maison de retraite de Trie sur Baïse « les rives du Pélam ». Notre agent de restauration assure le transport de ces préparations en liaison chaude.

Le grand principe de la chaîne du chaud **permet de servir des plats préparés juste avant le service**. Les plats préparés en cuisine centrale doivent alors être consommés dans les deux heures.

Les aliments et préparations chauds doivent être conservés à une température égale ou supérieure à +63°C. Cette température doit être vérifiée minutieusement à l'aide de thermomètre alimentaire.

Ce moment doit se faire le plus possible dans le calme et dans le respect.

Des règles ont été établies :

- Parler, discuter calmement, ne pas lever la voix, ne pas crier, -
- Manger dans le calme,
- Tendre son assiette à la demande de l'équipe,
- Ne pas chahuter à table,
- Respecter la nourriture servie : ne pas la gaspiller, goûter à tout,
- Ne pas se lever de table avant la fin du repas sans autorisation,
- Passer les couverts en bout de table afin de permettre leur ramassage,
- Déplacer les chaises sans geste brusque et avec discrétion.

✓ Qui fait quoi ?

À partir de 11h Marilyn part récupérer le véhicule, le pain, les repas à la maison de retraite, fait le relevé de températures¹...

À 11h45, les enfants désignés « responsables de table » viennent mettre la table avec Marilyn.

Une animatrice encadre le temps de repas des + 6ans et une autre celui des - 6 ans toutes deux avec l'aide Marilyn et une autre animatrice. Pendant ce temps, deux autres animatrices sont en pause jusqu'à 13h.

Marilyn à la fin du repas, avec l'aide des « responsables de table » débarrassent la table. Elle gère ensuite le lave-vaisselle, l'entretien de la salle, ramène les containers à la maison de retraite...

❖ Les temps de sieste:

La sieste est très importante pour les plus jeunes, notamment pour leur développement et leur croissance. Cela permet à l'enfant de mettre son organisme humain au repos afin de récupérer les facultés nécessaires pour pouvoir bien grandir et être en forme physique.

Faire la sieste est bénéfique pour l'enfant. C'est même aussi important que de faire de bonnes nuits. Les siestes permettent aux enfants de tenir toute la journée. Ces moments de repos sont parfaits pour récupérer.

La sieste joue un rôle majeur dans le développement de l'enfant. Elle l'aide à avoir un rythme biologique régulier, à bien assimiler les connaissances acquises pendant les phases d'éveil et elle favorise la croissance. En effet, pendant la sieste, le corps de l'enfant et son cerveau se reposent. Après cette période de calme, ils sont prêts à reprendre du service et sont particulièrement performants.

Paradoxalement, faire la sieste favorise l'endormissement de l'enfant le soir. Lorsqu'il est impossible de faire une sieste, l'enfant est très énervé. Le soir venu, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il est très difficile pour lui de s'endormir car son cycle est dérégulé. Pendant la sieste l'enfant est plus serein que la nuit. Généralement il n'est pas dans le noir dont il peut avoir peur. Quand il s'endort, il y a un peu de bruit dans la MEJ, l'enfant se sait donc entouré et en sécurité. Enfin, pendant la sieste, il n'y a ni rêves ni cauchemars et donc aucune appréhension de l'enfant. C'est pour cela que la sieste réduit efficacement les terreurs nocturnes !

Chez l'enfant, pendant que son corps dort, sur le plan physiologique, il y a aura entre autres, la sécrétion de l'hormone de croissance, l'élimination des déchets, le renforcement de son ossature, la cicatrisation des plaies (les bobos) et surtout la réponse de l'activation immunitaire (c'est pendant qu'il dort que son corps combat les virus).

Sur le plan intellectuel (durant un stade particulier du sommeil) aura lieu entre autres, le traitement de l'information et la mémorisation, la maturation du système nerveux central, l'apprentissage de nouvelles matières, l'adaptation émotionnelle, etc...

1. Annexe 1 cahier des températures

Elle restera toutefois sur la volonté de l'enfant ou les conseils des parents.

Nous passerons d'abord aux toilettes. Ils pourront avoir leur(s) doudou(s) ainsi qu'une sucette pour l'endormissement.

Nous raconterons toujours une petite histoire pour étendre les enfants et faciliter leur endormissement.

Ils se lèveront à leur convenance et pourront rejoindre le reste du groupe pour participer à l'activité en cours de réalisation.

✓ Qui fait quoi ?

Deux animatrices s'occupent des temps calmes des - 6 ans, Emilie gère la sieste des plus petits (histoire, surveillance...) alors que deux autres animatrices animent les temps calmes des + 6 ans.

❖L'accueil du soir:

Horaires : 16h30/18h30

Les enfants partent en échelonné sur ce créneau.

Sur ce temps-là, la communication avec les familles sera privilégiée (rendu de la journée des enfants, valorisation des comportements, les informations des prochains jours...).

***Le goûter :**

Cette collation est fournie par la CCPTM afin de s'assurer que certains enfants dont les conditions de vie sont précaires, puissent bénéficier d'un apport alimentaire suffisant. Ce choix politique s'explique aussi par un principe d'équité entre tous les enfants, évitant ainsi les jalousies, les vols de goûter...

Les plus de 6 ans, sont appelés table par table afin de venir se servir la collation, le verre et les couverts. Les carafes sont disposées sur les tables par l'équipe d'animation. Les enfants doivent attendre que toutes les tables soient servies avant de commencer le goûter.

Les moins de 6 ans sont servis à table par les animatrices et ont la même recommandation que les plus grands pour pouvoir commencer à goûter.

✓ Qui fait quoi ?

Une animatrice, selon le planning défini à chaque période de vacances, à 15h45, se détache avec « les responsables de table » pour la préparation du goûter.

***Après le goûter :**

Les plus de 6 ans goûteront dans la salle de restauration, tandis que les plus jeunes resteront dans leur salle.

Les enfants de plus de 6 ans sont désignés au fur et à mesure pour débarrasser leurs déchets, verres, couverts selon un règlement et un rangement précis :

- les couverts dans le panier du lave-vaisselle,
- les verres dans une bassine dédiée et les pots vides dans une autre bassine,
- les déchets selon leur nature sont à jeter soit au compost soit à la poubelle d'usage.

Ensuite à tour de rôle, un responsable de table défini nettoiera « sa table ».

Tous les mercredis soirs, des volontaires aident à ranger les tables et chaises car les lieux sont communs avec le REP qui interviendra le jeudi matin dans ces mêmes locaux.

Les moins de 6 ans, peuvent sur la base du volontariat aider les animatrices à débarrasser les tables selon le même protocole que pour les grands et à nettoyer les tables.

Une animatrice dite de ménage (désignée à tour de rôle selon le planning mensuel déterminé) est en charge de la vaisselle, du rangement, du cahier denrées consommées* et du pointage des présents à la demi-journée sur l'ordinateur dans le logiciel « ICAP ».

Pendant la finition du nettoyage des lieux, les grands repartent dans leur salle à l'étage avec une animatrice pour les activités du soir tandis que les plus petits s'amuse aux divers jeux proposés (garage voitures, jeux de construction, activités manuelles ou collectives...).

Dans le cas où nous avons beau temps, les enfants peuvent aller jouer dehors.

✓ Qui fait quoi ?

Emilie est en charge de la vaisselle, du rangement, du cahier denrées consommées* et du pointage des présents à la demi-journée sur l'ordinateur dans le logiciel « ICAP ».

Deux animatrices prennent en charge les - 6 ans dans la salle du bas et deux autres remontent avec les + 6 ans.

Emilie s'occupe de l'accueil des familles pour la transmission des informations, le rendu de la journée...

❖ Les activités proposées:

Nous proposons à tous les enfants des activités selon un programme défini par période de vacances et selon une thématique, exemple : atelier cuisine, course d'orientation, ... en corrélation avec le projet pédagogique et des écoles.

Les animateurs incitent tous les enfants à participer, toutefois s'ils ne souhaitent pas participer, ils sont malgré tout contraints à ne pas perturber le bon déroulé de l'animation.

Les activités sont différenciées selon l'âge sous forme de projets comme le téléthon, les fêtes de fin d'année de la MEJ, les fêtes calendaires : chants, sport, activités manuelles, d'expression, scientifiques...

Les temps calmes encadrés pour les moins de 6 ans peuvent se décliner sous forme de lecture, spectacle de marionnettes, mimes ou ombres chinoises organisé par les animateurs, jeux de société, danse ou expression corporelle avec de la musique douce...

✓ Qui fait quoi ?

Comme expliqué auparavant, soit chaque personne est responsable de la mise en place d'une activité pour tous les âges, soit les animatrices sont en charge de toutes les animations du groupe des - 6 ans ou des + 6 ans.

Pour ce faire, quatre heures de préparation par période de vacances à vacances sont prévues.

*. Un cahier journalier permet de répertorier les denrées consommées. Nous gardons les emballages des produits distribués au cours du goûter permettant ainsi une traçabilité en cas d'intoxication alimentaire par exemple

b) Inscriptions, réservations et annulations

POUR LES VACANCES :

Toutes les inscriptions et annulations doivent être faites en ligne sur le Portail Famille (réception d'un identifiant et mot de passe de connexion pour chaque famille afin d'y accéder).

Les places disponibles sont fixées par le taux d'encadrement selon la réglementation en vigueur et/ou la capacité d'accueil des locaux fixée par la commission de sécurité et les institutions (PMI &SDJES) **soit 40 enfants** ; 16 enfants de - 6 ans et à 24 enfants de + 6 ans au maximum.

★Les inscriptions :

Les inscriptions sur le portail famille peuvent s'effectuer à la semaine, au mois, à la période ou à l'année selon leur convenance.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à **5 jours avant le jour d'accueil**.

Les demandes tardives seront examinées en fonction du nombre de places disponibles. Le dossier de l'enfant doit être complet (fiche d'inscriptions, copies des vaccinations, attestations d'assurances...).

Les inscriptions le jour même ne sont pas acceptées.

★Les annulations :

Les annulations sont possibles **5 jours avant le jour d'accueil**. Passé ce délai, les prestations seront facturées.

★Les absences :

Les réservations non annulées dans le délai de 5 jours avant le jour d'accueil seront facturées. Seules les absences pour raison médicale font l'objet d'une exonération de facturation et sur présentation d'un certificat médical.

★Fermeture de l'accueil :

Pour des raisons de fonctionnement, l'accueil pourra fermer ses portes si l'effectif n'est pas suffisant (au moins 5 enfants présents).

De même pour les sorties : si l'effectif global n'est pas suffisant, nous serons dans l'impossibilité de les maintenir.

Dans ces cas exceptionnels, le directeur aura dans l'obligation de prévenir les familles dans les meilleurs délais.

Un règlement intérieur¹ définissant toutes les modalités est distribué aux familles à chaque inscription.

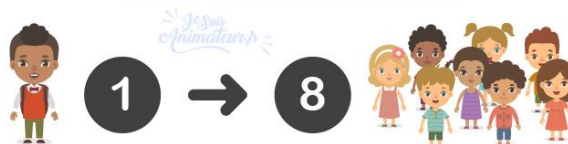
TAUX D'ENCADREMENT :

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du service école de la CCPTM. Afin de faciliter les contraintes administratives aux familles, le dossier est commun pour l'inscription à l'école, aux ALAE et au CLSH.

Il est constitué :

- d'une fiche de renseignements déclinant l'état civil de l'enfant, des deux parents, de la situation familiale, des frères et sœurs, du régime Caf ou MSA, des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, des renseignements médicaux, des dates des vaccins, de l'autorisation parentale pour administrer les soins en cas d'urgence...
- d'une liste des documents à fournir comme l'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire, la photocopie des vaccins, un questionnaire et une attestation de santé sport, de l'autorisation au droit à l'image...
- Photos d'identité
- du règlement intérieur commun à la restauration scolaire aux ALAE et à l'ALSH dont une approbation de celui-ci est à nous retourner signée.

Le dossier d'inscription est à retourner au :

Service Enfance Jeunesse et École
Communauté des communes du Pays de Trie et du Magnoac
Maison du Pays de Trie
31, place de la Mairie
65220 TRIE SUR BAÏSE

Il est téléchargeable sur le site : www.ccptm.fr

c) Le public : ses besoins et ses intérêts



ENFANTS DE 3 À 6 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Comptines, chants, contes et marionnettes
- Activités créatives et de bricolage
- Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)
- Ateliers cuisine
- Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)



ENFANTS DE 6 À 8 ANS BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Chants, contes et jeux dansés
- Déguisements et maquillage
- Activités créatives et de bricolage
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Jeux d'échanges et collections
- Ateliers cuisine
- Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)
- Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre
- Besoin de justice et d'équité
- Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)
- La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)
- Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Début des grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)
- Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)
- Activités créatives et de bricolage
- Activités d'expression
- Lecture, contes, histoires
- Chants, danses et jeux dansés
- Découverte d'un milieu / de la nature
- Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »
- Besoin de compétition
- Besoin de justice et d'équité
- La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions
- Formation des bandes
- Maturation (généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

- Grands jeux (jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)
- Activités sportives et de plein air (jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)
- Activités créatives élaborées
- Activités d'expression
- Lecture (BD, romans, mangas, etc.)
- Chants et danses
- Découverte d'un milieu / de la nature (cueillette, création d'un herbier, etc.)
- Balades à la journée et camping
- Activités autogérées (sous la surveillance d'un adulte)

BESOINS ENFANTS	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS PSYCHOLOGIQUES	ACTIVITÉS
3/5 ANS	Bien se reposer (nuit +sieste) Bien se nourrir (4 repas importants) Bonne hygiène (être propre et au chaud)	Câlin... Sécurité Maman Amour	Âge du « non » et du « je » Besoin de cadre Observateur, curieux et inconscient du danger Être à l'écoute	Activités courtes (30min maxi) : peinture, modelage , dessins, cuisine, histoires, petits jeux courts, activités manuelles simples .
6/8 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Affection Sécurité Être consolé Confiance Amour	Curieux et naïf Besoin d'explications Besoin de responsabilité	Jeux de mémoire, jeux sportifs, cuisine , activités manuelles pas trop longues (45min maxi), activités artistiques (modelage ...).
9/11 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Attention Autonomie (pémice) Pudeur Amour	Veut être grand Autonomie et responsabilité Conflit et rébellion Besoin de dialogue	Jeux de piste, chasses au trésor, grands jeux (30min à 1h), jeux sportifs, jeux de ballon , jeux de réflexion, activités manuelles.
12/14 ANS	Bien se reposer Bien se nourrir Bonne hygiène (être propre et bien vêtu)	Autonomie Premiers amours Recherche d'identité Amour	S'affirmer Regard des autres, maturité Autonomie Actes et opinions	Jeux physiques et intellectuels, grands jeux (1h à 1 journée), jeux de rôle, jeux d'imagination, jeux de mots , activités manuelles plus élaborées.

d) Le transport.

Les enfants sont amenés et récupérés à la MEJ par les familles. Lors de sorties, nous faisons appel à des prestataires extérieurs.

e) L'hygiène et la santé.

Depuis la crise sanitaire, certains gestes barrières sont rentrés dans les mœurs comme le lavage des mains systématique avant la prise du goûter, après le passage aux toilettes... Les enfants appliquent ces règles dès le plus jeune âge en autonomie malgré une vigilance des animatrices.

En cas de blessures, l'adulte titulaire du PSC1, prendra en charge l'enfant et lui administrera les premiers soins en s'assurant des mentions spécifiques sur sa fiche sanitaire (allergies, conduites à tenir...). Une trousse à pharmacie complète et à jour est disponible sur chaque site d'accueil. Chaque soin sera noté dans le cahier de l'infirmerie³. Le relai auprès des parents sera fait oralement selon les soins appliqués.

En cas d'accident plus grave ou de maladie, le directeur se charge de contacter les parents et si cela est nécessaire les secours.

Le personnel des accueils de loisirs n'est pas habilité à administrer des médicaments sauf Projet d'Accueil Individualisé pour raison de santé (PAI) et exclusivement sous la responsabilité du responsable légal.

Cette hypothèse implique que les parents aient fourni :

- L'ordonnance du médecin datant de moins d'un an,
- Les médicaments dans leur emballage d'origine au nom de l'enfant avec la posologie inscrite sur chaque boîte et dont la date de péremption a été vérifiée
- La fiche « conduite à tenir en cas d'urgence » actualisée si nécessaire

3. Annexe 3 cahier de l'infirmerie

- Une autorisation parentale écrite précisant les consignes à suivre et le droit d'administrer le traitement.

Au cours des sorties et/ou déplacements, chaque responsable de groupe prend une trousse à pharmacie complète avec lui, les dossiers d'inscriptions des présents et les PAI nécessaires.

f) Le budget.

Un budget prévisionnel est réalisé en début d'année civile dans le budget global de la CCPTM. Le budget alloué à l'ALSH de Trie est scindé sur chaque période de vacances. Il s'élève à 6600€ pour l'ensemble de l'année scolaire réparti en 850€ pour la période de l'automne, de 1000€ pour l'hiver, de 750€ pour le printemps et de 4000€ pour l'été. Ce budget inclut les achats de matériel, interventions pédagogiques, produits pharmaceutiques, goûters...

g) La tarification.

Pour les sorties ou pour les activités nécessitant l'intervention d'un prestataire extérieur ou la location de matériels, un supplément, dont le montant sera indiqué sur les programmes d'activités, sera demandé aux familles et ajouté à la facturation mensuelle.

	Quotient familial inférieur ou égal à 300€	Quotient familial de 301€ à 750€	Quotient familial de 751€ à 900€	Quotient familial à partir de 901€
Journée complète avec repas	6€	8.50€	9.50€	10.50€
Journée complète sans repas	3€	5.50€	6.50€	7.50€
Matin avec repas	4.50€	5.50€	6.50€	7.50€
Matin sans repas	1.50€	2.50€	3.50€	4.50€
Après-midi avec repas	4.50€	5.50€	6.50€	7.50€
Après-midi sans repas	1.50€	2.50€	3.50€	4.50€

III) Notre action jeunesse.

a) Projet éducatif de la CCPTM.

❖ **Objectif transversal:**

Développer un lieu agréable pour l'enfant et l'adolescent, un lieu de rencontres, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échanges et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.

❖ **Objectifs généraux:**

- Accueillir les enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial.
- Favoriser pour chaque enfant sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, ainsi que le développement de son autonomie, en complément et en synergie avec la

famille et l'école.

- Avec les moyens humains propres au CLSH et autant que possible en partenariat avec les associations locales, organiser et animer des loisirs éducatifs sur long terme à destination des enfants et des adolescents.

b) Projet éducatif territorial de la CCPTM.

Le PEDT est à ce jour en cours d'élaboration. Cependant, face à tous les mouvements de personnels que le service a connu ce début d'année, nous nous baserons exceptionnellement encore cette année scolaire sur les objectifs définis pour 2019/2022.

❖ **Les Enjeux :**

- Permettre une meilleure prise en compte des rythmes et besoins des enfants tout au long de la journée afin de favoriser la disponibilité aux apprentissages scolaires
- Assurer une cohérence éducative entre les temps scolaires et périscolaires, mercredis inclus
- Favoriser l'accès de tous les enfants à des activités qui contribuent à leur développement personnel, au développement de leur sensibilité et de leurs aptitudes intellectuelles et physiques, à leur implication dans la vie collective
- Continuer à progresser dans la cohérence des activités menées
- Développer les projets en partenariat école/agent/collège/partenaires extérieurs
- Apprentissage du silence

c) Le projet pédagogique de l'équipe d'animation.

Le projet a été établi avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Il émane d'un constat et est en lien avec le projet éducatif, le PEDT et le projet d'école.

❖ **Le constat:**

Plusieurs constats ont été faits :

- L'équipe pédagogique a connu beaucoup de changements ces dernières années. Il est donc indispensable de créer du lien entre l'équipe, les familles et les enfants, d'actualiser aussi le fonctionnement et de se mettre en règle avec la réglementation en vigueur. Conscientes que l'ensemble de ces points prendra du temps, nous prioriserons la mise en sécurité des enfants.

- Les enfants fréquentant les différents ALAE se retrouvent globalement à l'ALSH le mercredi et/ou les vacances. Il nous a paru évident de fixer quasiment les mêmes objectifs pour que les enfants soient dans la même dynamique sur les temps péri et extrascolaire, qu'ils aient également une égalité des chances.

❖ **Les objectifs :**

Rappel des définitions :

↳ **Définition d'un objectif général :**

Il exprime le sens du projet, le but à atteindre, une visée à long terme. En général, l'atteinte de l'objectif général se situe sur le long terme car un ensemble d'actions y contribuent. L'objectif général ne dit rien de la manière dont les acteurs vont s'y prendre pour l'atteindre.

L'objectif pédagogique, c'est "ce que l'enfant sera capable de faire au bout du terme". Il concerne donc les apprentissages.

↳ **Définition d'un objectif spécifique :**

Ces objectifs précisent les chemins qu'il faut prendre pour atteindre l'objectif général. Ils portent sur les déterminants sur lesquels il est possible d'agir pour réduire l'importance du problème. Ces objectifs doivent être posés au regard des résultats attendus, cette exigence est d'autant plus importante que c'est à ce niveau là que se construit l'évaluation. Un projet comporte plusieurs objectifs spécifiques, afin que le projet soit susceptible de produire du changement il est important que ces objectifs permettent d'agir.

C'est une performance prenant la forme d'un comportement observable que l'enfant pourra accomplir et qui pourra être évalué. Cette évaluation sera la preuve en acte que l'enfant a atteint l'objectif et donc la nouvelle compétence ou connaissance.

L'objectif spécifique doit être *SMART*. C'est-à-dire :

- *Spécifique* : décrit les résultats à atteindre, le public destinataire. L'objectif est précis et sans équivoque.
- *Mesurable* : avec des critères et des indicateurs nécessaires et suffisants, il est possible de savoir si l'objectif est atteint ou non.
- *Acceptable* : par le public et les professionnels.
- *Réaliste* : les moyens, le contexte n'est pas un frein à sa mise en œuvre.
- *Temporel* : inscrit dans le temps (un début et une fin).

↳ **Définition d'un objectif opérationnel :**

Les objectifs opérationnels sont une déclinaison pratique des objectifs spécifiques. Ils correspondent aux actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.

↳ **Définition d'un moyen :**

Un moyen est plus précis qu'un objectif opérationnel. Il permet de cibler les actions et les partenaires possibles pour atteindre les objectifs. Il correspond aux outils nécessaires que l'équipe va déterminer qui permettront de mieux évaluer le processus mis en place.

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS	
ACCOMPAGNER L'ENFANT A DEVENIR AUTONOME	Respecter des règles	Proposer des jeux collectifs	☞ Planifier des jeux d'équipe basés sur la coopération (...)	
		Définir des règles de vie collectives avec les enfants	☞ Organiser des temps de réflexion collective ☞ Créer des supports visibles et lisibles par tous (bulles, BD, affiches...)	
	Respecter autrui	Respecter le rythme de chacun	☞ Créer des temps calmes et des temps de sieste avec lever autonome ☞ Laisser le choix à l'enfant de ne pas participer à l'activité	
		Accepter la différence	☞ Adapter les activités pour tous ☞ S'assurer de l'intégration de chacun dans le groupe	
		Créer un climat de sérénité	☞ Mettre en place des conseils de régulation ☞ Communiquer de façon non-violente ☞ Créer un arbre à respect des individus	
	Responsabiliser les enfants	Instaurer des tutorats grands/petits	☞ Lors des déplacements en groupe mettre un grand avec un plus petit	
		Les impliquer dans les tâches quotidiennes	☞ Etablir des rotations pour la distribution du goûter, du repas, le nettoyage des tables, le rangement du mobilier... ☞ Désigner des responsables du tri sélectif, du compostage... ☞ Proposer un mode de restauration où l'enfant devient autonome	
		Etre force de propositions pour organiser des activités destinées aux plus jeunes ou à ses pairs	☞ Inviter un grand à animer des temps d'animation pour les plus jeunes ☞ Nommer à tour de rôle un animateur-enfant pour ses pairs en faisant découvrir un nouveau jeu et/ou une nouvelle activité	
	OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
	PRENDRE EN COMPTE L' INDIVIDU À PART ENTIERE	Permettre aux enfants d'être acteurs au sein de la structure	Permettre à l'enfant de choisir son activité	☞ Proposer des temps d'activités où l'enfant a la possibilité de changer de groupe
Laisser place à l'imaginaire de l'enfant			☞ Organiser des temps de jeu libre ☞ Proposer des animations créatives	
Faire valoir la particularité de chaque enfant		Proposer des activités spécifiques à la demande de l'enfant	☞ Instaurer des temps d'échanges d'idées d'animation ☞ Mettre en place des boites à idées	
		Valoriser les origines et les coutumes de chacun	☞ Mettre à l'honneur les origines au travers d'animations à thème ☞ Interventions orales des enfants et/ou parents	
		Tenir compte des singularités, capacités, atouts de chaque enfant dans le choix des activités	☞ Proposer des activités diversifiées	
Sécuriser les familles		Impliquer les parents dans la vie du centre	☞ Mettre en place une boite à idées dédiée aux parents ☞ Faire participer les parents à la rédaction du règlement intérieur	
		Rassurer les parents sur les difficultés de l'éducation	☞ Valoriser le bon comportement de leur enfant ☞ Proposer une soirée à thème avec un spécialiste de l'éducation et/ou de l'enfance	
		Développer la communication entre l'équipe et les parents	☞ Organiser des réunions ☞ Publier des articles sur les réseaux sociaux, le site, la presse... ☞ Instaurer un temps d'échange d'information entre le référent, les parents et leur enfant	

OBJECTIF GÉNÉRAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS
ÊTRE CITOYEN EN GASCOGNE	Découvrir le territoire de Gascogne	Connaître les diversités des métiers du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mettre en place des visites chez les pompiers, gendarmes, agent techniques, entreprises, agriculteurs... ↳ Découvrir les acteurs sociaux contribuant au développement du territoire
		S'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Planifier des « chantier-jeunes » au bénéfice des citoyens ↳ Contribuer à l'amélioration de son environnement ↳ Proposer des ateliers avec des matériaux recyclés
	Transmettre le patrimoine Gascon au travers du vivant	Faire vivre les traditions	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Organiser un spectacle de chants et danses traditionnelles ↳ S'entourer des personnes âgées pour apprendre la langue occitane
		Donner envie aux jeunes d'envisager un avenir sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Recenser les manques du territoire ↳ Valoriser les richesses du territoire

d) L'évaluation.

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, le directeur rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, articles de presse, photos.

Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Une évaluation vise à apprécier :

- ✓ la pertinence de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins?
- ✓ l'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints? Pourquoi?
- ✓ l'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place?
- ✓ l'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants/les jeunes? Sur leur comportement?...
- ✓ la cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils la traduction des priorités souhaitées?

↳ Définition d'un critère d'évaluation :

C'est un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir si le résultat attendu après l'action a été atteint. On cherche donc à savoir s'il y a eu un changement entre le début et la fin de l'action.

↳ Définition d'un indicateur d'évaluation :

C'est un instrument de mesure qui donne de l'information ; une variable qui aide à mesurer des changements. L'indicateur qualifie ou quantifie la satisfaction d'un critère. Il doit être valide, fiable mais aussi observable ou mesurable.

↳ Définition d'un outil d'évaluation :

C'est concrètement le support qui va nous permettre d'évaluer les objectifs.

Objectifs spécifiques	Critères	indicateurs	Outils
<p align="center">Respecter Des règles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants participent aux jeux collectifs • Les règles de vie collectives sont respectées 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de jeux collectifs proposés • Le nombre d'enfants qui participent • Les enfants sont-ils plus respectueux du matériel ? des lieux ? écoutent-ils les animateurs ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles de pointage • Planning d'animation • Le ressenti de l'équipe • Enquête de satisfaction (enfants & familles)
<p align="center">Respecter autrui</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants sont plus reposés • Les enfants sont contents de venir à l'ALSH • Tous les enfants participent aux activités • Les enfants ne se disputent plus ou presque plus 	<ul style="list-style-type: none"> • le nombre d'aménagements réalisés • le nombre d'enfants inscrits • Le nombre d'enfants encore isolés • Le nombre de conseils de régulation • Le nombre d'enfants qui sont arbitres • Le taux de participat° pour les smiley 	<ul style="list-style-type: none"> • Planning d'animation • Feuilles de pointage • Enquête de satisfaction (enfants & familles)
<p align="center">Responsabiliser les grands</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les grands accompagnent spontanément les plus jeunes • Les enfants participent aux tâches ménagères • Le tri sélectif est respecté • Les enfants proposent des jeux 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enfants qui sont tuteurs • Le nombre d'enfants différents inscrits sur le planning de rotation • La diminution du poids des poubelles • Le nombre d'animations émanant des animateurs-enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressenti de l'équipe • Planning des rotations • Balance pour les déchets • Planning d'activités
<p align="center">Permettre aux enfants d'être acteurs au sein de la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants choisissent les activités • Les enfants utilisent leur temps libre pour créer, rêver... 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'enfants qui changent de groupe • Le nombre de créations réalisées sur ces temps-là 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction (enfants) • Planning d'activités • Panneaux d'exposition

Objectifs spécifiques	Critères	indicateurs	Outils
<p align="center">Faire valoir la particularité de chaque enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandes des enfants ont été prises en compte • Les origines et coutumes des enfants ont été valorisées • Les enfants ont pu se retrouver individuellement dans les activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre d'activités réalisées à la demande des enfants • Le nombre d'origines et coutumes abordées • Le nombre d'activités diversifiées • Le nombre de présents 	<ul style="list-style-type: none"> • Planning d'activités • Enquête de satisfaction (familles & enfants) • Feuilles de pointage
<p align="center">Sécuriser les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents sont impliqués • Les parents sont rassurés • Les parents sont bien informés 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de parents présents aux réunions • Le taux de participation dans la boîte à idées • Le nombre d'appels pour des renseignements • Le nombre de plaquettes d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille d'émargement • Boîte à idées • Enquête de satisfaction (familles) • Supports de communication
<p align="center">Découvrir le territoire de Gascogne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants ont découvert plusieurs métiers • Les enfants participent aux chantier-jeunes • La population remercie les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de métiers différents découverts • Le nombre de participant aux chantiers • Le nombre de retour positif sur le ressenti de la population • Le nombre d'activités recyclages • La quantité de matériaux recyclés utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Planning d'animation • Enquête de satisfaction (enfants & population) • Feuille de pointage • Balance
<p align="center">Transmettre le patrimoine gascon au travers du vivant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants connaissent les chants et danses traditionnelles • Les enfants ont participé au spectacle • Les enfants savent parler occitan 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de chants et danses apprises • Le nombre de participants • Le nombre de mots appris • Le nombre de personnes âgées rencontrées pour transmettre l'occitan 	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire • Cahier • Feuille de pointage

e) La communication

❖ Par téléphone :

- A la coordinatrice enfance jeunesse (Christine FOURTEAU)
- A l'école de Trie (Emilie Monier)
- A la CCPTM au 05.62.35.06.09

❖ Par le site internet : www.ccptm.fr

- ❖ Par les plaquettes distribuées en classe aux enfants qui sont également consultables à la CCPTM, à l'office du tourisme, à la MEJ.
- ❖ Publication dans la presse locale lors de manifestations.

f) Les partenaires principaux

1. La CAF :

La CAF est le plus gros financeur de la structure après la CCPTM. Elle attribue des prestations de services ordinaires (*PSO*) dont le montant dépend du nombre d'heures de présence des enfants sur les structures.

Aussi, elle peut subventionner des appels à projets ou du matériel d'équipement. Elle propose également des formations d'accompagnement sur la parentalité.

Le service enfance jeunesse est tenu d'adresser à la CAF des bilans régulièrement suite à plusieurs contractualisations avec ce partenaire.

2. Le SDJES :

Il est le référentiel du service enfance jeunesse sur toute la réglementation en hygiène et sécurité. L'ALSH et les ALAE déclarent chaque période périscolaire et extrascolaire auprès de ce service (capacité d'accueil, personnel, locaux...). Il a un rôle de contrôle, de conseils et de formations.

3. Les parents :

La parentalité est au sein des intérêts/objectifs de l'équipe pédagogique. Plusieurs actions sont mises en place pour impliquer les parents dans la vie de l'ALAE sans qu'ils ne soient « un poids » pour leurs enfants.

L'animateur peut être amené à faciliter le dialogue entre les parents et les enfants et peut même être un soutien pour ces adultes.

Des soirées à thèmes pourront parfois être organisées pour les parents (relations parents/enfants face aux devoirs, prévention sur les écrans...). Des questionnaires seront distribués régulièrement pour repérer les besoins de chaque partie (parents et enfants) et pour ajuster l'organisation de l'accueil.

4. Les associations locales :

Dans l'organisation d'activité, l'équipe pédagogique fait appel à des associations pour leurs compétences et leurs spécificités. Des conventions de partenariat sont définies avec la CCPTM.

Les animateurs veillent au bon déroulement de l'activité et aux mesures prises par le professionnel sur la sécurité, le matériel, le respect des jeunes, la pédagogie employée.

Le directeur s'assure de la véracité des diplômes de ces intervenants et de leurs agréments.

ANEXES